

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1966

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
 VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
 VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
 VU le Décret N°388/PR/MENC du 21 Août 1963, nommant Mr Alfred MONDJANAGNI directeur par intérim de l'I.R.A.D. ;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ;

le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Michel AHOUANMENO, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, est nommé Directeur de la Jeunesse et des Sports, en remplacement de Mr Eugène BOCCO, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 - Mr Richard DOGBEH, précédemment directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, est nommé Directeur de l'Institut Pédagogique National, en remplacement de Mr Moïse HOUSSOU, appelé à d'autres fonctions.

Article 3 - Mr Alfred MONDJANAGNI est confirmé dans ses fonctions de Directeur de l'Institut de Recherches Appliquées du Dahomey.

Article 4 - Le présent décret qui a effet à compter du 5 Janvier 1966, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 20 Janvier 1966

par le Président de la République,

le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports,

E. BOCCO

E. BOCCO

Ch. SOGLO

Ch. SOGLO

le Ministre des Finances et des Affaires Economiques,

N. SOGLO

N. SOGLO

Ampliations :

- PR 4 - MEMES 2 - Intéressés 3
 MF 2 - Ministères 7 - SGG 4
 IPN-DJS-IRAD 6 - DGE 2 -
 DGF-DB-CF-DC-DI 10 - Trésor 4 -
 JORD 1.

91-1-66
28